

EDITER UNE NOTE D'URBANISME

Lien : <https://public.sig.rennesmetropole.fr/nru/recherche.html>

1. Vous sélectionnez « particulier »



Recherche d'une Note de Renseignements d'Urbanisme sur Rennes Métropole

Vous êtes *

Par adresse

Recherche d'u

adresse

TELECHARGER

Notaire
Commune
Agent immobilier
Particulier

Leaflet | Plan de ville communal et intercommunal, Référentiel voies et adresses

EDITER UNE NOTE D'URBANISME

2. Vous saisissez l'adresse du terrain.

Vous pouvez également faire une recherche avec le numéro de parcelle ou cliquer directement sur la carte **en sélectionnant au préalable la commune de Vern-sur-Seiche.**

Recherche d'une Note de Renseignements d'Urbanisme sur Rennes Métropole

Vous êtes *

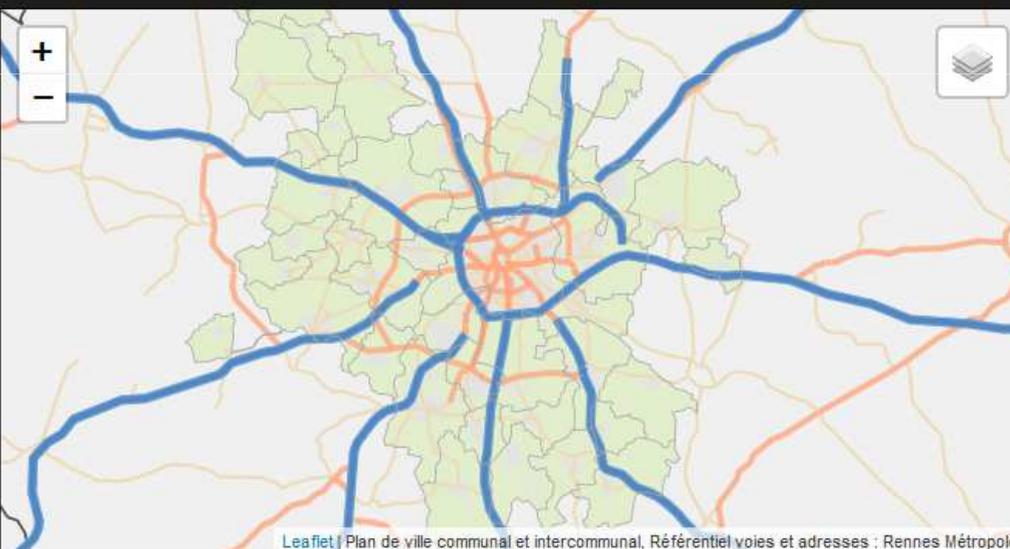
Particulier

Par adresse

Recherche d'une parcelle cadastrale

22 rue de Châteaubri

TELECHARGER



Par référence

Sur la carte

EDITER UNE NOTE D'URBANISME

3. Vous cliquez sur « TELECHARGER », la parcelle apparaît.

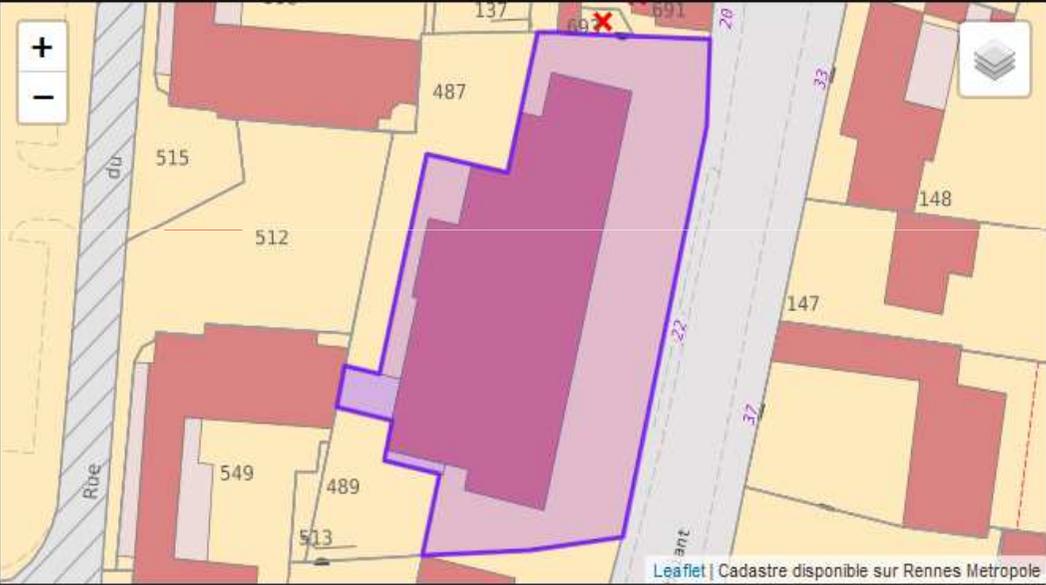
Vous êtes *

Par adresse

Recherche d'une parcelle cadastrale

Parcelle trouvée : **350352000AP0486**

TELECHARGER



Leaflet | Cadastre disponible sur Rennes Metropole

EDITER UNE NOTE D'URBANISME

- Vous cliquez une nouvelle fois sur « TELECHARGER » : la note de renseignements d'urbanisme est prête à être éditée.
Vous sélectionnez « OUVRIR AVEC » et cliquez sur « OK »

Recherche d'une Note de Renseignements d'Urbanisme sur Rennes Métropole

The screenshot shows a web interface for searching urban planning notes. At the top, it says "Vous êtes *" with a dropdown menu set to "Particulier". Below this, there's a section "Par adresse" with a search box containing "22 rue de Châteaubriant, Vern-sur-Seiche". A message indicates "Parcelle trouvée : 350352000AP0486". A blue button labeled "TELECHARGER" is highlighted with a red arrow. A dialog box titled "Ouverture de nru-350352000AP0486.pdf" is open, displaying the file name and type (Adobe Acrobat Document, 405 Ko). It asks "Que doit faire Firefox avec ce fichier ?" and offers three options: "Ouvrir avec Adobe Reader (par défaut)", "Enregistrer le fichier" (which is selected), and "Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier". The dialog also has "OK" and "Annuler" buttons. The background shows a cadastral map with various colored parcels and street names like "Rue" and "ant".

EDITER UNE NOTE D'URBANISME

La note de renseignements d'urbanisme vous précise la réglementation applicable au terrain : servitudes, taxes, hauteur...

Le cas échéant, elle renvoie vers les documents du PLUi qu'il faut consulter (OAP, plan de stationnement)...



Règlements d'urbanisme applicable à la parcelle : 350352000AP0486



Commune	Vern-sur-Seiche
Section	AP
Numéro parcelle	486
Adresse(s) postale(s)	22 rue de Châteaubriant
Adresse cadastrale (source DGFIP)	22 RUE DE CHATEAUBRIANT
Contenance DGFIP (m ²)	0
Surface calculée de la parcelle (m ²)	1873.66
Date de production des renseignements	20/03/2020
Milieu des données cadastrales utilisées	octobre 2019

Zone UAtc

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) approuvé par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019. Mise à jour (MAJ n°1) par arrêté du Président de Rennes Métropole du 15/01/2020.

Terrain concerné par une servitude aéronautique de dégagement de l'aéroport Rennes/Saint-Jacques contre les obstacles (T5).

Terrain concerné par une servitude aéronautique de balisage (aérodromes civils et militaires) (T4).

Terrain concerné par une centralité.

Terrain concerné par une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) thématique : "Projet patrimonial, paysager, trame verte et bleue".

Terrain concerné par le secteur de coefficient de végétalisation suivant : 10% (B).

Terrain situé dans un secteur non obligatoirement à infiltration des eaux pluviales.

Terrain concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) communale.

Terrain situé dans un secteur de réglementation du stationnement.

Terrain concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématique : "Les axes de développement de la ville archipel".

Terrain concerné par la règle suivante, de hauteur maximale autorisée en zone U et AU : R+3-A/G/P.

Terrain concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématique : "santé, climat, énergie".

Terrain soumis au Droit de Préemption (DP) urbain simple, créé par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019.